



MONTAIGNE ET L'ÉCONOMIE ROYALE DANS L'ESSAI « DES COCHES »

Koji TAKENAKA (Université Keio de Tokyo)

Il n'y a guere moins de tourment au gouvernement d'une famille que d'un estat entier. (Les Essais, I, 38, p. 242)¹

Pour analyser le thème de la libéralité chez Montaigne, il semble tout naturel de choisir l'essai « Des Coches » ; selon Pierre Villey, l'idée qui y sert de fil conducteur est celle de « luxe » et de « libéralité »² ; Daniel Ménager consacre pour sa part à cet essai un article centré sur la question de la magnificence³. En effet, la *Concordance* de Leake nous apprend la fréquence particulière des mots « libéralité(s) » et « magnificence(s) » dans ce chapitre de dix-neuf pages par rapport à l'ouvrage entier (9 sur 32 occurrences pour le premier, 4 sur 11 pour le second)⁴. Cependant, lorsqu'il rassemble ainsi ses propos sur la largesse sous un titre un peu arbitraire et qu'il les associe à sa célèbre critique de la conquête américaine, Montaigne semble situer sa perspective au sein d'une notion plus globale, celle d'économie prise dans le sens qu'on a donné au terme, de Xénophon jusqu'au XVIII^e siècle. Furetière par exemple dans son *Dictionnaire universel* le définit ainsi : « Mesnagement prudent qu'on fait de son bien, ou de celui d'autrui⁵ ». Nous verrons donc d'abord l'enjeu que recouvre cette notion oubliée, en consultant surtout les ouvrages de Xénophon ; nous examinerons ensuite quelles lumières elle jette sur la lecture de l'essai « Des Coches », avant de nous demander comment l'écrivain y conçoit la relation entre libéralité et économie.

L'importance de l'économie prise en ce sens a été soulignée par Michel Foucault qui, lors d'une leçon au Collège de France en février 1978, a tenté de resituer la notion dans l'histoire conceptuelle du gouvernement. D'après lui, alors que ceux qui traitaient au XVI^e siècle de l'art de gouverner en réaction au *Prince* de Machiavel, comme Guillaume de La Perrière, reconnaissent diverses espèces de gouverneur à l'intérieur de la société, François La Mothe Le Vayer, au siècle suivant, dégage trois types fondamentaux de gouvernement pour élaborer la pédagogie du Dauphin : gouvernement de soi-même, gestion d'une famille, et administration d'un État⁶. Foucault affirme d'ailleurs que de ces trois formes de gouvernement qui relèvent respectivement de la morale, de l'économie et de la politique, la pièce maîtresse est la deuxième, dans la mesure où il s'agit de savoir comment appliquer au sein de la gestion

¹ L'édition de référence des *Essais* est ici celle de Jean Balsamo, Catherine Magnien-Simonin et Michel Magnien, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 2007.

² Pierre Villey, notice sur le chapitre III, 6, *Les Essais de Michel de Montaigne*, éd. Villey-Saulnier, avec une préface de M. Conche, PUF, coll. Quadrige, [1965], 2004, p. 898.

³ Daniel Ménager, « Montaigne et la magnificence », *Montaigne et le Nouveau Monde*, numéro spécial du BSAM, VII^e série, n^{os} 29-32, 1992-1993, p. 63-73.

⁴ *Concordance des Essais de Montaigne*, préparée par Roy E. Leake, D. B. Leake et A. E. Leake, t. 1, Genève, Droz, coll. Travaux d'humanisme et Renaissance, 1981, p. 691 et p. 713.

⁵ Voir A. Furetière, *Dictionnaire universel*, t. 2, Genève, Slatkine Reprints, [1690], 1970, s. v. *Œconomie* ; Furetière poursuit : « L'œconomie est la seconde partie de la Morale, qui enseigne à bien gouverner une famille, une Communauté. »

⁶ Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-1978)*, éd. établie, sous la dir. de F. Ewald et A. Fontana, par M. Senellart, Paris, Gallimard/Seuil, coll. Hautes études, 2004, p. 96-97.



d'un État le principe de l'économie⁷ qui signifie traditionnellement « le sage et légitime gouvernement de la maison, pour le bien commun de toute la famille⁸ ». Rousseau abandonnera cette signification du mot, devenue à ses yeux de moins en moins valable, pour refonder l'économie politique en tant que science⁹.

Même si l'approche de Foucault vise à élucider l'origine de la souveraineté moderne¹⁰, la tripartition de gouvernement présentée par La Mothe Le Vayer dépend sans doute elle-même, comme il arrive souvent dans les traités d'éducation des princes, de l'héritage antique. Or, un des écrits du pédagogue sceptique que Foucault cite pour son cours s'intitule *L'Économique du Prince*¹¹. A notre connaissance, il y a au moins deux ouvrages classiques qui portent le titre *Oikonomikos*, l'un de Xénophon, et l'autre du Pseudo-Aristote, influencé par le premier¹². Xénophon lui-même reprend dans *L'Économique* des idées développées dans les *Mémorables*¹³, dont quelques pages sont singulièrement liées à notre question ; en IV, 2, 11, à Euthydème qui aspire à devenir un politicien, Socrate propose comme art des rois la vertu « qui permet aux hommes d'être de bons politiciens, de bons administrateurs (*oikonomikoi*), d'être aptes à excercer le commandement et d'être utiles aussi bien aux autres qu'à eux-mêmes¹⁴ ». S'il évoque l'utilité pour les hommes en dernier lieu, c'est que celle-ci est étroitement liée à la maîtrise de soi¹⁵ ; déjà, en II, 1, 17-19, « l'art royal » est défini comme une capacité d'endurer la soif, la faim et le sommeil et celle de souffrir la douleur physique et les peines. Nous retrouvons ainsi chez Xénophon les trois domaines que La Mothe Le Vayer indique aux princes comme les plus importants¹⁶. Et cette fois, c'est la phase éthique qui compte le plus, puisque la maîtrise de soi est pour Socrate « le fondement de la vertu » (I, 5, 4)¹⁷. Telle est la précision qu'il nous semblait nécessaire d'apporter aux propos de Foucault au Collège de France¹⁸. Nous voyons mieux à présent pourquoi Furetière entend par l'économie « la seconde partie de la Morale¹⁹ ».

Montaigne a pu se familiariser très tôt avec cette notion d'économie et son étendue transdisciplinaire telles que nous venons de les voir, en pratiquant une voie à la fois unique et

⁷ *Ibid.*, p. 98.

⁸ Jean-Jacques Rousseau, « Discours sur l'économie politique (1755) », *Œuvres complètes*, t. 3, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 1964, p. 241. Cité par M. Foucault, *op. cit.*, p. 98.

⁹ M. Foucault, *ibid.*, p. 98 et p. 110.

¹⁰ *Ibid.*, p. 111.

¹¹ *Ibid.*, p. 116, n. 19 et n. 20.

¹² Carlo Natali, « Socrate dans l'*Économique* de Xénophon », *Socrate et les socratiques*, études sous la dir. de G. Romeyer-Dherbey, réunies et édité par J.-B. Gourinat, Paris, Vrin, coll. Bibliothèque d'histoire de la philosophie, 2001, p. 263.

¹³ Voir la notice de P. Chantraine dans son édition de *L'Économique*, Paris, Les Belles Lettres, 1949, p. 5.

¹⁴ Xénophon, *Mémorables*, t. 2, 2^e partie, texte établi par M. Bandini, traduit et annoté par L.-A. Dorion, Paris, Les Belles Lettres, coll. des Universités de France, 2011, p. 8.

¹⁵ Voir la note complémentaire de L.-A. Dorion dans son édition des *Mémorables*, t. 2, 1^{re} partie, Paris, Les Belles Lettres, coll. des Universités de France, 2011, p. 140 : « Celui qui détient l'art royal est utile à soi-même, dans la mesure où cet art lui permet de se contrôler lui-même, ainsi qu'aux autres, car cette maîtrise qu'il exerce sur lui-même le rend apte à bien administrer sa maison et à diriger efficacement les autres. »

¹⁶ C'est une position qu'Aristote critique dès la première page de sa *Politique* (I, 2, 1252a 7-8) : « Tous ceux qui s'imaginent qu'homme d'État (ou magistrat), roi, chef de famille, maître d'esclaves sont identiques, ne s'expriment pas bien ; ils ne voient, en effet, en chacun d'eux qu'une différence de plus ou de moins et non pas d'espèce » (Aristote, *Politique*, Livre I et II, texte établi et traduit par Jean Aubonnet, Paris, Les Belles Lettres, coll. des Universités de France, 1960, p. 12).

¹⁷ Xénophon, *Mémorables*, t. 1, texte établi par M. Bandini, traduit et annoté par L.-A. Dorion, Paris, Les Belles Lettres, coll. des Universités de France, 2000, p. 41.

¹⁸ Dans le deuxième volume de *L'Histoire de la sexualité*, publié six ans après ce cours, Foucault analyse directement *L'Économique* de Xénophon et effleure cette problématique de l'économie sans pour autant indiquer ses travaux précédents qui étaient déjà édités (« La gouvernementalité », *Aut-Aut*, n^{os} 167-168, 1978, p. 12-29). Voir M. Foucault, « Économique », *Histoire de la sexualité* 2. *L'usage des plaisirs*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des histoires, 1984, p. 169-183, et surtout p. 170-171.

¹⁹ *Cf. supra*, note 5.



personnelle. Rappelons que le jeune Étienne de La Boétie traduit en français l'ensemble de l'*Oikonomikos* de Xénophon en le rebaptisant la *Mesnagerie*, au sens d'économie domestique. On le sait, c'est Montaigne lui-même qui se donne la peine de la publier en 1570 avec une partie des autres traductions et ouvrages qu'il a pu récupérer de son ami disparu sept ans auparavant²⁰. Composée de deux dialogues socratiques, la *Mesnagerie* n'articule pas aussi clairement les activités humaines en trois parties que les *Mémorables*. Mais il n'est pas difficile de les y discerner. Au début, la tâche d'un propriétaire terrien est présentée comme celle « de bien gouverner sa maison²¹ ». Socrate commence par examiner point par point cette définition provisoire. Et quatre pages plus loin, il s'intéresse à la morale des propriétaires terriens : une fois les notions de « maison » et de « biens » clarifiées, le premier interlocuteur, Critobule, lui demande pourquoi il arrive qu'échouent « des gents ayant bien le sçavoir & les commoditez pour pouvoir agrandir bien fort leur maison²² » ; Socrate lui répond qu'ils sont esclaves de vices comme « la paresse, la lascheté de coeur & la nonchalance », ou bien, ce qui est pire, de passions comme « la friandise », « la gourmandise », et enfin « une ambition & magnificence sottte & despensive²³ ». La maîtrise de soi est donc une qualité indispensable à ceux qui souhaitent faire prospérer leur maison²⁴.

En ce qui concerne la politique, le deuxième et le dernier interlocuteur, Ischomaque, « personnage fictif et alter ego de Xénophon²⁵ », est éloquent. Comme le deuxième dialogue est un récit fait à Critobule par Socrate qui avait prié Ischomaque de lui donner une leçon pour devenir un homme beau et bon, c'est ce dernier qui prend l'initiative de la conversation. Ischomaque parle longuement de ses principes de conduite, de l'éducation de son épouse, du traitement des esclaves et des techniques agricoles, et finit son discours en réfléchissant à l'art de commander qui est commun « à l'agriculture, au maniement de la République, à la mesnagerie, au fait des armes²⁶ ». Selon lui, bien que tous les capitaines n'y soient pas rompus également, il existe de « vraiment divins & bons maitres à commander²⁷ », et leur excellence est d'une telle efficacité qu'elle se traduit immédiatement par le zèle et par une obéissance absolue de leurs soldats ; de même, dans les champs, si la seule présence du propriétaire suffit à inspirer du courage à ses ouvriers, voire à susciter l'émulation entre eux, cela prouve qu'il est doué de « quelque chose de naturel royal²⁸ » ; et en général, Dieu n'accorde ce don de se faire obéir des hommes de bon gré qu'à « ceux qui ont vraiment voué & fait la profession d'une vie pure & chaste²⁹ ». Pour finir, Ischomaque prend le cas contraire des mauvais chefs destinés à « vivre comme Tantale, lequel on dit estre là bas, en enfer, languissant à tout jamais, & mourant de peur de mourir deux fois³⁰. » Et c'est sur ce point d'ailleurs que l'œuvre elle-même s'achève. Il est donc évident qu'avant de la clore, Xénophon revient à son thème central de l'« art royal » en rapprochant de nouveau la moralité des dirigeants de leur compétence à gouverner. Aussi la *Mesnagerie* voile-t-elle sous le masque d'un simple manuel domestique et

²⁰ À ce sujet, voir Michel Simonin, « Œuvres complètes ou plus que complètes ? Montaigne éditeur de La Boétie », *Montaigne Studies*, vol. 7, 1-2, 1995, p. 5-34.

²¹ *Œuvres complètes d'Estienne de La Boétie* (désormais *OCEB*), publiées avec notice biographique, variantes, notes et index par P. Bonnefon, Genève, Slatkine Reprints, [1892], 1967, p. 65.

²² *Ibid.*, p. 69.

²³ *Ibid.*, p. 69-70.

²⁴ Cf. *Ibid.*, p. 99-100 et p. 125. Pour une analyse plus détaillée, voir L.-A. Dorion, « Socrate *oikonomikos* », *Xénophon et Socrate*. Actes du colloque d'Aix-en-Provence (6-9 novembre 2003), textes réunis et publiés par M. Narcy et A. Tordesillas, suivis de *Les écrits socratiques de Xénophon. Supplément bibliographique (1984-2008)* par L.-A. Dorion, Paris, Vrin, coll. Bibliothèque d'histoire de la philosophie, 2008, p. 262-264 et p. 270-275.

²⁵ Carlo Natali, art. cité, p. 288. Voir aussi L.-A. Dorion, « Socrate *oikonomikos* », art. cité, p. 277.

²⁶ *OCEB*, *op. cit.*, p. 154.

²⁷ *Ibid.*, p. 155.

²⁸ *Ibid.*, p. 157.

²⁹ *Ibid.*, p. 157-158.

³⁰ *Ibid.*, p. 158.



agricole une portée si profonde que sa lecture attentive a pu conduire son premier éditeur en deuil au cœur même de la pensée xénophontienne.

Dans la dédicace de la *Mesnagerie* qu'il adresse à Louis de Saint-Gelais, seigneur de Lansac, Montaigne définit Xénophon comme « un Gentilhomme de merque, tresgrand homme de guerre & de paix³¹ ». En fait, les éloges qu'il lui prodigue ne correspondent pas au nombre de ses emprunts aux *Mémorables* et aux autres ouvrages de Xénophon³². Et c'est dans la *Cyropédie* qu'il puise le plus pour les *Essais*. Mais, grâce à « la très grande homogénéité doctrinale³³ » des écrits de Xénophon, l'idée d'« art royal » se retrouve justement dans un passage où l'essayiste se réfère à la *Cyropédie* (VIII, 4, 7-8)³⁴ : « Cyrus très-sagement, et par la bouche d'un bon Capitaine, et meilleur Philosophe encores, estime sa bonté et ses biensfaits, loing au delà de sa vaillance, et belliqueuses conquestes³⁵. » La périphrase « un bon Capitaine » qui désigne Xénophon, relais des paroles de Cyrus l'Ancien, ne trahit-elle pas son intention d'insister sur la primauté de la vertu chez les militaires, primauté sur laquelle Xénophon et Cyrus eux-mêmes s'accordent ? Une autre référence élogieuse à la *Cyropédie* (I, 2, 6-8), présente dès la première édition des *Essais*, montre que Montaigne a toujours été conscient de la valeur que l'historien grec accordait à la vertu : « En cette belle institution que Xenophon preste aux Perses, nous trouvons qu'ils apprennent la vertu à leurs enfans, comme les autres nations font les lettres³⁶. » Il ne faut pas oublier que c'est pour rendre compte de l'éminence de Cyrus l'Ancien que Xénophon décrit cette éducation perse grâce à laquelle ce grand roi est devenu capable d'« inspirer à tous le désir de lui être agréables [au point] qu'ils demandaient toujours à être gouvernés comme il l'entendait³⁷ ». Une telle expression nous est déjà devenue familière. Ce que Montaigne sous-entend, c'est donc qu'une éducation fondée sur la vertu pouvait nourrir chez Cyrus l'Ancien sa capacité à commander.

Passons maintenant à l'analyse de l'essai « Des Cochés », en gardant à l'esprit les caractéristiques de la notion d'économie que nous avons dégagées des ouvrages de Xénophon. Ce qui se raconte dans les dernières pages de la *Mesnagerie* éclaire avant tout une partie du premier dialogue où Socrate fait l'éloge de Cyrus le Jeune, « qui a esté pour vray le plus grand & le plus renommé Prince qu'on sache³⁸ » ; pour le proposer à Critobule comme modèle à imiter, Socrate énumère les qualités du général prince, telles que sa gouvernance, sa libéralité et son « soing des jardinages³⁹ ». Le seul renvoi dans les *Essais* à l'*Économique* vient justement de cet éloge. Celui-ci mérite donc d'être examiné à plusieurs égards pour notre étude. Pour l'instant, prêtons attention au fait que Socrate manifeste dans cet éloge le même avis sur l'art de commander qu'Ischomaque ; cela pousse le vieux philosophe à décrire Cyrus le Jeune comme un de ces élus que le double de Xénophon élèvera au plus haut rang des maîtres :

Or de ma part, je pense que l'un des grands signes de la vertu d'un chef, c'est quand les subjects luy obeissent volontiers, & tiennent bon pour

³¹ *Ibid.*, p. 63.

³² Au sujet des emprunts de Montaigne aux *Mémorables*, voir L.-A. Dorion, « Le Socrate de Xénophon dans les *Essais* de Montaigne », *Le Socratisme de Montaigne*, études réunies par Thierry Gontier et Suzel Mayer, Paris, Classiques Garnier, coll. Études montaignistes, 2010, p. 19-37.

³³ L.-A. Dorion, « Socrate *oikonomikos* », art. cité, p. 275-276.

³⁴ Sur ce point, voir John O'Brien, « "Auteur de merveilleux poids" : Montaigne et Xénophon », *Montaigne Studies*, vol. 17, 1-2, 2005, p. 21-22.

³⁵ *Les Essais*, III, 9, p. 1015.

³⁶ *Ibid.*, I, 23, p. 147.

³⁷ Xénophon, *Cyropédie*, t. 1, texte établi et traduit par Marcel Bizos, Paris, Les Belles Lettres, coll. des Universités de France, 1971, p. 3, I, 1, 5.

³⁸ *OCEB*, *op. cit.*, p. 84. La Boétie confond dans sa traduction Cyrus l'Ancien avec Cyrus le Jeune, si bien que tout l'éloge de Socrate est destiné à celui-ci. Voir la note de Bonnefon, *ibid.*, p. 342. Cf. Xénophon, *Économique*, *op. cit.*, p. 49, n. 2.

³⁹ *Les Essais*, I, 38, p. 248 : « C'est autrement un office servile que la mesnagerie, comme le nomme Saluste : Elle a des parties plus excusables, comme le soing des jardinages que Xenophon attribue à Cyrus ».



luy, voire aux plus grands dangers. Et l'on a veu que les amis de Cire combatirent pour luy tant qu'il vesquit ; & quand il mourut, ils moururent pour luy & avecques luy, combatans tous autour du corps mort [...]⁴⁰.

De cette subordination parfaite de l'armée, que seule « la vertu d'un chef » peut produire spontanément, découle donc au suprême degré le sacrifice volontaire de leur vie par les soldats.

Cette scène de la mort de Cyrus le Jeune nous évoque à son tour la fin de l'essai « Des Coches ». Jusque-là, Montaigne avait déjà peint les dernières splendeurs des civilisations inca et aztèque, foulées aux pieds par la brutalité des conquistadors. Le chapitre se termine ainsi :

Retombons à nos cochés. En leur place et de toute autre voiture, ils se faisoient porter par les hommes, et sur les espaules. Ce dernier Roy du Peru, le jour qu'il fut pris, estoit ainsi porté sur des brancars d'or, et assis dans une chaize d'or, au milieu de sa bataille. Autant qu'on tuoit de ces porteurs, pour le faire choir à bas (car on le vouloit prendre vif) autant d'autres, et à l'envy, prenoient la place des morts : de façon qu'on ne le peut onques abbatre, quelque meurtre qu'on fist de ces gens là, jusques à ce qu'un homme de cheval l'alla saisir au corps, et l'avalla par terre⁴¹.

Dans une perspective littéraire, la chute d'Atahualpa de sa litière éblouissante est généralement lue comme une métaphore de l'effondrement des deux empires du Nouveau Monde⁴². En revanche, l'interprétation par Socrate des derniers moments de Cyrus le Jeune nous donne une clef décisive de cet épilogue et nous permet de comprendre que la difficulté que les Espagnols affrontent pour capturer le dernier empereur inca met en valeur la soumission complète, ou si l'on veut, « la servitude volontaire » de ses « porteurs », voire sa « gravité vraiment royale⁴³ », qui serait comparable à celle du prince perse. Il y aurait donc plus qu'une coïncidence lorsque l'écrivain utilise une expression à peu près identique à ce titre, à la fois biblique et oriental, de « Roi des Rois », pour qualifier Atahualpa et le dernier empereur aztèque Cuauhtémoc des deux « plus puissans monarques de ce monde là, et, à l'aventure de cettuy-cy, Roys de tant de Roys⁴⁴ ».

Il est vrai que pour leur ressemblance thématique, l'essai « Des Coches » est le plus souvent couplé avec un autre, « Des Cannibales » (I, 30) qui se situe de son côté dans la droite ligne de la pensée de *La Servitude volontaire* de La Boétie, hymne à la liberté et en même temps réquisitoire véhément contre l'autorité⁴⁵. Comme Montaigne parle encore dans le premier de « cette ardeur indomtable, dequoy tant de milliers d'hommes, femmes, et enfans, se presentent et rejettent à tant de fois, aux dangers inevitables, pour la deffence de leur dieux, et de leur

⁴⁰ OCEB, *op. cit.*, p. 85. Cf. *Anab.*, I, 8, 27.

⁴¹ *Les Essais*, III, 6, p. 960.

⁴² G. Nakam, « La Conquête du Nouveau Monde : "une boucherie universelle" », *BSAM*, VI^e série, n^{os} 19-20, 1984, p. 55-56 ; A. Tournon, « Fonction et sens d'un titre énigmatique (III, 6) », *ibid.*, p. 61 ; José Alexandrino de Souza Filho, « "Des Coches" sur fond d'histoire », *Des signes au sens. Lectures du livre III des Essais*. Journées d'Études du Centre Montaigne de Bordeaux (14-15 novembre 2002). Actes réunis et édités par F. Argod-Dutard, Paris, Honoré Champion, coll. Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance, 2003, p. 62 ; F. Lestringant, introduction, *Le Brésil de Montaigne. Le Nouveau Monde des « Essais » (1580-1592)*, choix de textes, introduction et notes de F. Lestringant, Paris, Chandeigne, coll. Magellane, 2005, p. 55.

⁴³ *Les Essais*, III, 6, p. 957.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 956. On le sait, Cyrus le Jeune n'arrive pas à hériter du trône, à la différence de Cyrus l'Ancien qui inaugure l'habitude des empereurs perses à se faire appeler « Roi des Rois ». Après 1588, Montaigne citera une longue anecdote concernant celui-ci. Sur ce point, cf. *infra*.

⁴⁵ A ce sujet, voir F. Lestringant, *op. cit.*, p. 29-32.



*liberté*⁴⁶ », l'analogie nous incline à mettre en parallèle cette fois l'essai « Des Coches » avec le libelle du Sarladais. Mais, Montaigne était assez informé de la vie des indiens du Mexique, « aucunement plus civilisez, et plus artistes⁴⁷ », pour restreindre ici le principal motif de son essai à ce que Claude Lévi-Strauss regardait comme de « hautes cultures⁴⁸ ». Dans cette optique, nous pourrions dire qu'aux yeux de Montaigne l'énergie et l'audace avec lesquelles les Amérindiens pouvaient s'engager dans une résistance désespérée contre la violence et la domination espagnoles ne procèdent pas seulement d'un innocent amour pour la liberté, mais encore de l'« imitation de la vertu⁴⁹ » de leurs rois indigènes.

L'Aztèque Cuauhtémoc ne joue pas un rôle moins significatif que l'Inca Atahualpa. Considérons trois points. Ce qui nous frappe d'abord, c'est qu'il est caractérisé surtout par l'endurance dans la mesure où il avait « long temps defendu sa ville assiegée, et montré en ce siege tout ce que peut et la souffrance, et la perseverance, si oncques prince et peuple le montra⁵⁰ ». Comme nous l'avons vu, autant que la compétence politique, la maîtrise de soi est considérée, chez Xénophon, comme la qualité constitutive du souverain ou de celui qui est appelé à diriger les hommes. La parfaite fermeté de Cuauhtémoc montre donc qu'il pourrait être compté parmi ces chefs charismatiques que l'écrivain grec distingue.

Deuxièmement, sa constance annonce, pour ainsi dire, le retour d'un thème développé une première fois dans le premier mouvement du chapitre⁵¹. Après un exorde touchant un type de raisonnement sophistique, Montaigne envisage longuement le rapport entre la peur et le mal de mer ; sur ce point, il s'oppose à Plutarque qui attribuait à la première la cause de ce dernier, car l'essayiste lui-même, qui n'éprouve jamais la crainte de façon intense, soit sur un navire au fort de la tempête, soit dans une retraite militaire, est néanmoins très sensible au roulis des transports, excepté quand il est à cheval :

[Je] hay toute autre voiture que de cheval [...] : Mais je puis souffrir la lictiere, moins qu'en coche : et par mesme raison, plus aisement une agitation rude sur l'eau, d'où se produict la peur, que le mouvement qui se sent en temps calme. Par cette legere secousse, que les avirons donnent, desrobant le vaisseau sous nous, je me sens brouiller, je ne sçay comment, la teste et l'estomach [...]⁵².

Cela ne lui fait pas pour autant changer ses habitudes d'apaiser ses nausées sans recourir aux remèdes faciles proposés par les médecins. Jean Starobinski affirme à ce sujet que « l'idéal de la maîtrise de soi se développe et s'inverse en impératif du respect de l'autre⁵³ ». Sa lutte contre la nausée est donc une des voies qui le mènent à l'empathie qui lui interdit de détourner sa vue des scènes écœurantes des infamies survenues au Nouveau Monde.

Troisièmement, c'est par l'image de Cuauhtémoc torturé que Montaigne dénonce la barbarie des conquérants, et en même temps la faiblesse des nobles. N'arrivant pas à tirer l'or qu'ils espéraient de l'Aztèque enfin captif, les Espagnols décident de le mettre au supplice avec un de ses courtisans :

Ce seigneur se trouvant forcé de la douleur, environné de braziers ardens, tourna sur la fin, piteusement sa veue vers son maistre, comme

⁴⁶ *Les Essais*, III, 6, p. 954. Nous soulignons.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 959.

⁴⁸ Claude Lévi-Strauss, « En relisant Montaigne », *Histoire de Lynx*, Paris, Plon, 1991, p. 278.

⁴⁹ *Les Essais*, III, 6, p. 955.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 957.

⁵¹ Sur ce point, voir Jules Brody, « Montaigne, "Des Coches" (III, 6) : anatomie d'une lecture philologique », *BSAM*, VIII^e série, n^{os} 31-32, 2003, p. 68.

⁵² *Les Essais*, III, 6, p. 944.

⁵³ Jean Starobinski, « Le "soulèvement d'estomac" et les "braziers ardens" », *Montaigne en mouvement*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des idées, 1982, p. 154.



pour luy demander mercy, de ce qu'il n'en pouvoit plus : Le Roy, plantant fierement et rigoureusement les yeux sur luy, pour reproche de sa *lascheté et pusillanimité*, luy dit seulement ces mots, d'une voix rude et ferme : Et moy, suis-je dans un bain, suis-je pas plus à mon aise que toy ? Celuy-là soudain après succomba aux douleurs, et mourut sur la place. Le Roy à demy rosty, fut emporté de là : [...] sa constance rendoit de plus en plus honteuse leur cruauté⁵⁴.

La comparaison entre la magnanimité surhumaine du roi captif et la « cruauté » inhumaine des Européens est évidente. La « constance » exceptionnelle de l'Aztèque les privera d'autres moyens pour le tuer de leurs mains que de le pendre. Ce qui est aussi étonnant, c'est le regard sévère que l'empereur lance sur son sujet moribond à côté de lui — regard qui n'est pas sans rappeler celui que Jésus fixe sur Pierre qui vient de renier son maître trois fois. Nous nous souvenons de l'abnégation des soldats péruviens envers le roi Atahualpa. Si l'on compare les deux passages, le découragement du seigneur mexicain causé par la torture apparaît comme une sorte de trahison de la vertu royale, à laquelle Cuauhtémoc l'incite à se conformer : la « lascheté » et la « pusillanimité » sont les deux qualités qui conviennent le moins à la royauté.

En un sens, Montaigne critique des rois occidentaux à travers les yeux de l'Aztèque. Une autre occurrence du mot « pusillanimité » dans cet essai nous mène à la partie qui succédait immédiatement en 1588 à ce que nous avons appelé le premier mouvement du chapitre. Là, Montaigne fait d'abord un court catalogue de trois dirigeants romains (Marc Antoine, Héliogabale, le prétendant Firmus) qui font atteler à leurs coches des animaux impropres à un tel usage comme des lions et des cerfs, et parfois des « garses nues⁵⁵ ». Cette description des chars somptueux pouvait rappeler à ses contemporains les entrées royales, auxquelles l'essayiste lui-même avait eu l'occasion d'assister⁵⁶, et qui s'étaient fort développées comme phénomène social en France sous le règne d'Henri II au point de représenter un des aspects majeurs de l'évergétisme de l'époque⁵⁷. Puis il commente :

L'estrangeté de ces inventions, me met en teste cett'autre fantasie : Que c'est une espece de *pusillanimité*, aux monarques, et un tesmoignage de ne sentir point assez, ce qu'ils sont, de travailler à se faire valloir et paroistre, par despences excessives⁵⁸.

La « pusillanimité » du noble mexicain n'est certes pas identique à celle des « monarques » qui leur fait gaspiller des sommes extraordinaires pour farder leurs réalités trop humaines en raison des illusions qu'ils ont sur eux-mêmes. Mais, comme nous l'avons vu, la munificence insensée est imputée à l'incapacité à se contrôler dans la *Mesnagerie*. La perspective reste donc la même pour penser la prodigalité des princes.

Une question se pose dès lors : si, dans l'Antiquité, comme lors de la conquête du Nouveau Monde, la nature royale ne trouvait sa vraie source que dans sa grandeur d'âme, les souverains lâches et pervers pourraient-ils administrer un État sans s'adonner sans frein à leurs désirs ni dilapider leurs richesses ? Pour y répondre, Montaigne propose des observations diverses mais cohérentes du point de vue *économique*, en commençant par introduire l'image de la maison dans ce qui suit son propos sur les carosses d'apparat :

Ce seroit chose excusable en pays estranger : mais parmy ses subjects, où il peut tout, il tire de sa dignité, le plus extreme degré d'honneur, où

⁵⁴ *Les Essais*, III, 6, p. 957. Nous soulignons.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 945.

⁵⁶ José Alexandrino de Souza Filho, art. cité, p. 55-58 et p. 69-75.

⁵⁷ Natalie Z. Davis, *Essai sur le don dans la France du XVI^e siècle*, trad. de l'anglais par Denis Trierweiler, Paris, Seuil, 2003, p. 141-148.

⁵⁸ *Les Essais*, III, 6, p. 945. Nous soulignons.



il puisse arriver. Comme à un gentil-homme, il me semble, qu'il est superflu de se vestir curieusement en son privé : sa maison, son train, sa cuisine respondent assez de luy. Le conseil qu'Isocrates donne à son Roy, ne me semble sans raison : Qu'il soit splendide en meubles et utensiles : d'autant que c'est une despense de durée, qui passe jusques à ses successeurs : Et qu'il fuyt toutes magnificenses, qui s'escoulent incontinent et de l'usage et de la memoire. J'aymois à me parer quand j'estoy cadet, à faute d'autre parure : et me seoit bien : Il en est sur qui les belles robes pleurent⁵⁹.

Comme la supériorité d'un noble « en son privé » lui proscrit « les belles robes », toute « parure » devient inutile à un roi s'il demeure dans son pays où il est tout-puissant. À y regarder de plus près, nous nous apercevons d'une différence entre ces deux cas de figure ; tandis que la noblesse est assurée par les biens et les domestiques, la souveraineté n'a pas de fondements sinon l'obéissance des sujets. Montaigne explicite une page plus loin : « à le prendre exactement, un Roy n'a rien proprement sien ; il se doibt soy-mesmes à autruy⁶⁰. » Or, ce dont le roi a la légitime propriété est en soi une question de nature politique ; Jean Bodin identifie le despotisme à la monarchie « seigneuriale » pour « suggérer le parallèle avec la possession de la propriété privée⁶¹ » : le tyran est celui qui confond son pouvoir avec les possessions de ses sujets. Sur ce point, Sénèque fournit aux juristes une sentence canonique selon laquelle « *omnia rex imperio possidet, singuli dominio*⁶² » : le juste exercice du pouvoir oblige le roi à concéder à son peuple la propriété des choses qui lui appartiennent nominalement. Montaigne ne contredit pas cette maxime dans la mesure où il n'affirme pas la propriété du roi. Toutefois, il la dépasse clairement, lorsqu'il s'interroge davantage sur l'origine de l'*imperium* : « On fait, dit-il, un supérieur [selon l'*Exemplaire de Bordeaux* : Roy], non jamais pour son profit, ains pour le profit de l'inférieur⁶³ ». L'idée que la royauté a été fondée en vue de l'utilité sociale fait du roi le garant de la propriété : le trône n'est légitime que tant que le roi défend les biens de son peuple, auquel il est soumis complètement (« il se doibt soy-mesmes à autruy »). Le mouvement de l'argumentation de Montaigne est donc double ; d'abord, il critique la somptuosité du roi à travers l'image de la maison, puis il lui dénie le droit de propriété et la puissance sans contrainte dont un noble pourrait jouir pleinement dans sa maison : le roi est relégué dans la position d'un seigneur sans maison et à qui il est interdit de toucher à la fortune de son État.

L'avis pratique d'Isocrate sur le patrimoine royal est allégué de la même façon. Au XVI^e siècle, l'enthousiasme des humanistes pour les « Institutions du prince » les poussait à traduire les uns après les autres le *Discours à Nicoclès* ; La Boétie, par exemple, en lisait la version latine dans le tome VI, paru en 1540 à Bâle, des *Opera* d'Érasme qui l'intitule de nouveau *De regno administrando* sous prétexte de le présenter comme le modèle païen de son *Institutio principis christiani*⁶⁴. Selon P. Villey, alors que Montaigne a pu trouver la traduction en français faite par Louis Le Roy dans le même volume où il lisait les *Politiques d'Aristote*, sa citation viendrait d'une autre traduction en latin⁶⁵. Ici, nous adoptons la traduction moderne, pour chercher quelles expressions d'Isocrate auraient pu l'intéresser dans le passage cité qui commence ainsi :

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ *Ibid.*, p. 946.

⁶¹ Julian H. Franklin, *Jean Bodin et la naissance de la théorie absolutiste*, édition française revue par l'auteur, avant-propos, trad. et glossaire par Jean-Fabien Spitz, Paris, PUF, coll. Fondements de la politique, 1993, p. 128, n. 3.

⁶² « Le roi possède toutes choses grâce à son pouvoir, et les individus, par leur droit de propriété » (*De Beneficiis*, VII, 5). Cité par Julian H. Franklin, *op. cit.*, p. 128. Cf. Jean Bodin, *Les Six Livres de la République*, Livre I, ch. 8.

⁶³ *Les Essais*, III, 6, p. 946.

⁶⁴ Joseph Barrère, *L'humanisme et la politique dans le Discours de la Servitude volontaire. Étude sur les origines du texte et l'objet du Discours d'Estienne de La Boétie*, Genève-Paris, Slatkine, [1923], 1981, p. 75 et p. 230-231.

⁶⁵ P. Villey, *Les sources & l'évolution des Essais de Montaigne*, t. 1, Paris, Hachette, coll. Bibliothèque de la Fondation Thiers, 1908, p. 151.



Gouverne ton État comme *la maison de tes pères* : [...] Prouve ta grandeur, non pas par un de ces gaspillages d'argent qui s'évanouissent aussitôt, mais [...] par la splendeur de tes biens [...]. De telles dépenses te resteront et tu laisseras à *tes descendants* des avantages plus précieux que les sommes consommées⁶⁶.

A comparer ces passages au texte de Montaigne, nous voyons qu'il évite d'abord l'image du royaume comme maison héritée des ancêtres, ensuite qu'il renonce au terme « descendants » pour dire simplement « successeurs », comme s'il voulait effacer l'insistance du *Discours à Nicoclès* sur la succession par le sang ; et qu'il privilégie enfin un investissement dans des biens durables plutôt que l'augmentation du patrimoine ou des dépenses somptuaires au destin éphémère. Montaigne, ici, n'aime pas non plus à user de l'image de la maison pour le roi. Or, si le principe *économique* consiste à enseigner à un maître de maison comment accroître ses biens, convient-t-il aussi au roi à qui rien n'appartient, et à qui survivra, quoi qu'il en soit, la couronne ? En fait, en parlant d'« une despense de durée », Montaigne passe à un autre aspect du même principe qui subsiste jusqu'à nos jours dans le terme d'« économie » au sens d'épargne, mais qui n'était pas originellement séparé d'une attitude philosophique.

Dans la *Mesnagerie*, Xénophon présente ces deux aspects « complémentaires⁶⁷ » de l'économie, tour à tour à travers la figure de Socrate et celle d'Ischomaque. Et c'est de la première dont il s'agit ici — nous reviendrons plus tard sur la deuxième. Après avoir convaincu Critobule de parvenir à la maîtrise de soi pour faire prospérer sa maison, Socrate lui propose un paradoxe ; il se vante d'être plus riche que son interlocuteur, alors que celui-ci possède en réalité cent fois plus de biens que lui. Pourquoi ? Parce que sa vie repose sur le principe d'autarcie : « ce que j'ay est, dit-il, suffisant pour fournir à ce qu'il me fault⁶⁸. » En revanche, comme Critobule doit faire beaucoup de dépenses pour remplir ses devoirs en temps de paix et de guerre en tant que citoyen renommé et encore pour assouvir son insatiable désir de volupté, ses richesses ne pourraient jamais être suffisantes même s'il y en avait « trois fois autant⁶⁹ » : la richesse absolue d'un individu ne se mesure pas par rapport aux autres, mais uniquement en fonction de sa capacité à se contrôler. Critobule s'avère tellement pauvre que Socrate ne peut pas se défendre d'avoir pitié de lui⁷⁰. D'autre part, cette évocation de l'autosuffisance légendaire du philosophe ne se trouve pas seulement chez Xénophon ; Cicéron s'y réfère lui aussi dans les *Tusculanes* (V, 32). Montaigne la reprend dans l'essai « De mesnager sa volonté » en la reformulant : « Socrates voyant porter en pompe par sa ville, grande quantité de richesse, joyaux et meubles de prix : Combien de choses, dit-il, je ne desire point⁷¹ ! » Il n'est pas difficile d'évaluer la distance entre ce cri heureux et le conseil qu'Isocrate donnait à Nicoclès à propos des magnifiques « meubles » qui pourraient mieux résister au cours du temps ; compromise, la leçon de l'orateur n'en est pas moins justifiable dans la mesure où elle incite le roi à être content d'aussi peu de choses que possible au total. Montaigne rapproche l'anecdote de Socrate qu'il a cueillie chez Cicéron d'une idée de Sénèque puisée dans les *Lettres à Lucilius* (XVI, 7) : « Les loix de nature nous apprennent ce que justement, il nous faut. [...] les sages nous ont dit, que selon elle personne n'est indigent, et que chacun l'est selon l'opinion⁷² ». Les « sages » désignent ici non seulement l'épistolier romain mais aussi Épicure dont la sentence se retrouve dans la lettre de Sénèque. Le fait qu'ils mettent l'accent, à la différence de Xénophon,

⁶⁶ Isocrate, « A Nicoclès », 19, *Discours*, t. 2, texte établi et traduit par Georges Mathieu et Emile Bremond, Paris, Les Belles Lettres, coll. des Universités de France, 1956, p. 103. Nous soulignons.

⁶⁷ L.-A. Dorion, « Socrate *oikonomikos* », art. cité, p. 272-273.

⁶⁸ *OCEB*, *op. cit.*, p. 72.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*, p. 73.

⁷¹ *Les Essais*, III, 10, p. 1054-1055.

⁷² *Ibid.*, p. 1054.



plutôt sur la nature que sur la vertu⁷³ n'empêche pas Montaigne de les réunir sous le titre de l'essai où apparaît significativement le mot « mesnager » sous sa forme verbale. La notion d'autarcie mène donc l'essayiste à un sanctuaire où se rencontrent sans querelle diverses écoles de la sagesse antique.

C'est l'absence d'idéal *économique* et philosophique que Montaigne, dans l'essai « Des Cochés », reproche aux rois européens qui soutenaient aveuglement l'entreprise des conquérants. Il le fait deux fois, d'abord à l'endroit du « Roy de Castille, le plus grand Prince de la terre habitable⁷⁴ », par la bouche des Amérindiens qui ont répondu à la sommation des Espagnols par ces mots : « Quant à leur Roy, puis qu'il demandoit, il devoit estre indigent, et necessiteux⁷⁵ ». S'il avait été « le plus grand » et en mesure de bien gérer son État en profitant de ce que sa terre pouvait lui procurer, Ferdinand II d'Aragon n'aurait pas eu à envoyer outre-mer des gens acquérir ce qui lui manquait encore ; alors que passionné par son rêve missionnaire, il s'était en réalité montré atteint du même défaut que le pauvre Critobule ; son territoire aura beau s'étendre à l'infini, il restera toujours insatisfait. La réponse raisonnable des indigènes annonce d'ailleurs que le Nouveau Monde était, aux yeux de Montaigne, pénétré par l'idéal autarcique avant l'arrivée des Européens. L'écrivain se lance ensuite dans la critique de Philippe le Prudent et de ses devanciers en reprenant lui-même la parole, et en opposant les manières différentes d'employer l'or dans les deux mondes :

Quant à ce que la recepte, et entre les mains d'un prince *mesnager*, et prudent, respond si peu à l'esperance, qu'on en donna à ses predecesseurs, et à cette premiere abondance de richesses, qu'on rencontra à l'abord de ces nouvelles terres (car encore qu'on en retire beaucoup, nous voyons que ce n'est rien, au prix de ce qui s'en devoit attendre) c'est que l'usage de la monnoye estoit entierement incognu, et que par consequent, leur or se trouva tout assemblé, n'estant en autre service, que de montre, et de parade, comme un meuble reservé de pere en fils, par plusieurs puissants Roys, qui espuisoient tousjours leurs mines, pour faire ce grand monceau de vases et statues, à l'ornement de leurs palais, et de leurs temples⁷⁶.

L'épithète « mesnager », qui qualifie à dessein la figure du roi, indique que ce passage porte sur la problématique *économique*. Elle est utilisée d'une manière ironique ; on pourrait même dire doublement ironique parce qu'un peu d'or aurait pu suffire à Philippe II d'Espagne si celui-ci avait eu le sens de la mesure comme Socrate et que par conséquent une telle épithète serait plus appropriée aux rois amérindiens qui avec ce peu d'or pour les Européens produisaient de nombreux objets décoratifs. Le paradoxe *économique* se manifeste ainsi dans le cas particulier du métal précieux derrière l'opposition des deux formes de marchés, monétaire et non monétaire.

Comme le remarque Terence Cave, il y a une affinité entre ces passages de Montaigne et l'enseignement d'Isocrate⁷⁷. Mais, nous y trouvons des différences non négligeables aussi ; tandis que l'auteur grec songeait aux vrais « meubles et utensiles⁷⁸ », à savoir aux choses pratiques et nécessaires à la vie quotidienne, ces rois indiens n'exploitaient l'or que dans le but de le transformer en objets d'apparat débarrassés de toute finalité utilitaire, tels que « vases et statues », transmis « comme un meuble » patrimonial. A notre avis, même si les rois du

⁷³ Cf. L.-A. Dorion, « Le Socrate de Xénophon dans les *Essais* de Montaigne », art. cité, p. 34-35.

⁷⁴ *Les Essais*, III, 6, p. 955.

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Ibid.*, p. 958. Nous soulignons.

⁷⁷ Terence Cave, « Montaigne : l'or qui s'accumule et l'or qui s'effrite », *Pré-Histoire II. Langues étrangères et troubles économiques au XVI^e siècle*, Genève, Droz, coll. Cahiers d'humanisme et Renaissance 2001, p. 180-181.

⁷⁸ *Les Essais*, III, 6, p. 945.



Nouveau Monde se succédaient effectivement de façon héréditaire, ce « comme » semble garder néanmoins une valeur comparative puisque, d'un côté, il vient compléter, de même que la préposition « par » qui le suit dans le texte, le participe passé « assemblé », et que, de l'autre, comme nous l'avons vu, Montaigne ne prend pas nettement parti pour l'idée selon laquelle le lien sanguin est la condition légitime de la succession du trône⁷⁹. En outre, pour rappeler l'expression inspirée d'Isocrate, ce n'est pas en tant que « despenses de durée » que ces ornements fastueux étaient longtemps conservés chez eux, car l'or était une « chose qu'ils mettoient en nulle estime, d'autant qu'elle estoit inutile au service de leur vie⁸⁰ », sinon « au service de leurs dieux⁸¹ ». Néant parce que sans fonction vitale, cette substance attrayante était tenue en Amérique tout au plus comme un matériau sans valeur à usage rituel. Tout en étant remarquablement familier avec la théorie naissante de l'inflation⁸², Montaigne n'en parle point dans l'essai « Des Cochés »⁸³. Ce qu'il met en question du point de vue *économique*, c'est plutôt la qualité profitable des richesses qui ne peut être jugée que relativement aux possesseurs ; l'opinion des Amérindiens sur l'or aurait été approuvée par Socrate pour qui les biens n'étaient rien d'autre que choses utiles, ce qu'il exprimait en s'écriant : « l'argent, tant qu'il est entre mains d'homme qui n'en sçait user, renvoyons le si loing & en faisons si peu de compte, qu'il ne soit pas seulement compté entre les biens de celui qui les a⁸⁴. » Les Indes d'Amérique étaient préservées d'une telle perversion possible de la monnaie. Leur malheur, c'est que « le miracle de la lueur d'un miroir ou d'un cousteau⁸⁵ » leur plaisait autant que l'or et les perles qui abondaient chez eux. Par conséquent, ils furent victimes de la différence des deux systèmes de valeurs et de leur propre sens de la beauté.

Montaigne est donc pris dans un dilemme lorsqu'il parle de « [l']espouvantable magnificence des villes de Cusco et de Mexico⁸⁶ ». Il s'agit surtout du jardin de Huayna Capac, père d'Atahualpa, « où tous les arbres, les fruicts, et toutes les herbes, selon *l'ordre* et grandeur qu'ils ont en un jardin, estoient excellement formées en or⁸⁷ ». L'écrivain sait que ce jardin magnifique n'avait pour ainsi dire rien coûté au roi, qui pouvait en effet sans rien dépenser profiter de l'or qu'il avait hérité ou qu'il tirait de ses mines. Ainsi, le sens du mot « magnificence » pourrait-il être un peu nuancé ici. En revanche, l'esthétique de ce verger en or et en ordre devait surprendre la curiosité de Montaigne. Comme nous l'avons vu, il prend le jardinage pour une des « parties excusables » de l'économie domestique en l'illustrant par l'exemple de Cyrus le Jeune⁸⁸. Selon Xénophon, le prince perse s'amusait à planter lui-même tous les arbres de son jardin pour excercer son corps⁸⁹ ; un jour, il l'a montré à Lysandre qui était venu lui faire des présents, et qui, l'ayant vu, s'est étonné « que les arbres fussent si beaux & si justement plantez à la ligne, & les rancs des fruitiers si droits, & tous bien mesurez à angles compassez d'une façon à merveille⁹⁰ ». Ce plan parfait du verger de Cyrus le Jeune pourrait avoir une signification particulière si l'on pense à un autre sens du mot *économie*, introduit

⁷⁹ Cf. *Ibid.*, III, 5, p. 892 : « La noblesse est une belle qualité, et introduite avec raison : mais d'autant que c'est une qualité dependant d'autrui, et qui peut tomber en un homme vicieux et de neant, elle est en estimation bien loing au dessoubz de la vertu. C'est une vertu, si ce l'est, artificielle et visible : dependant du temps et de la fortune : [...] genealogique et commune ; de suite et de similitude : tirée par consequence, et consequence bien foible. »

⁸⁰ *Ibid.*, III, 6, p. 955.

⁸¹ *Ibid.*, p. 956.

⁸² Philippe Desan, « Valeur », *Les commerces de Montaigne. Le discours économique des Essais*, Paris, A.-G. Nizet, 1992, p. 203-204.

⁸³ Cf. Terence Cave, *op. cit.*, p. 182.

⁸⁴ *OCEB*, *op. cit.*, p. 68.

⁸⁵ *Les Essais*, III, 6, p. 954.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 953.

⁸⁷ *Ibid.* Nous soulignons.

⁸⁸ Cf. *supra*, note 39.

⁸⁹ *OCEB*, *op. cit.*, p. 86.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 85.



depuis longtemps dans la rhétorique. Dans l'*Institution oratoire* (III, 3, 9), Quintilien renvoie justement à l'histoire de cette implantation du mot : « Hermagoras fait, écrit-il, entrer jugement, division, ordre et tout ce qui se rapporte à l'élocution sous le chef de l'économie, terme qui signifie en grec le soin des affaires domestiques⁹¹ ». L'orateur romain rapproche enfin le mot grec de la *dispositio*⁹², qui constitue la deuxième des cinq parties de la rhétorique, et qui, d'après Cicéron, « consiste à mettre en ordre les arguments que l'on a trouvés⁹³ ». Le rapprochement n'est pas arbitraire, dans la mesure où la doctrine de l'économie implique en elle-même la notion d'agencement, et qu'on lit chez Xénophon un éloge de l'ordre qui a pour but d'évoquer l'importance du rangement dans la maison⁹⁴. Au XVI^e siècle, l'expression subsiste encore en poétique, comme Thomas Sébillet écrit : « la disposition dite par le Grec, Economie, suit de près cette invention, et est nécessaire au Poète : il regardera aussy soigneusement à joindre les unes choses auz autres proprement au progrès de son poème⁹⁵ ». Et peut-être aussi en politique, quand Guillaume de La Perrière dit : « Le gouvernement est droite disposition des choses, desquelles l'on prend charge pour les conduire jusqu'à fin convenable⁹⁶. » Il y a lieu de se demander si l'auteur du *Miroir politique* conçoit l'administration d'un État à partir de la notion d'économie au sens rhétorique, ou domestique. Car, d'une part, dans son ouvrage (VII, 10, 13), Quintilien met en parallèle la fonction de la disposition avec la tâche d'un stratège qui « répartit ses forces sur mer et sur terre⁹⁷ ». Et, de l'autre, comme nous l'avons vu chez La Mothe Le Vayer, le gouvernement d'un État peut entretenir une relation analogique avec le gouvernement d'une famille, à savoir, avec l'économie. Contentons-nous ici de signaler le réseau polysémique que forme le couple des termes économie et disposition⁹⁸ et revenons au jardin de Cyrus le Jeune. Admirateur de l'*Économique* de Xénophon, Cicéron reprend cette anecdote dans le *Caton l'Ancien*, et fait dire ainsi au prince perse en réponse à une question posée par Lysandre sur le jardinier (XVII, 59) : « *mei sunt ordines, mea discriptio*⁹⁹ ». On y entend clairement « un ton de rhéteur¹⁰⁰ ». Le plaisir du jardinage est donc de faire surgir l'ordre et l'harmonie dans un espace privé, comme on rédige une dissertation suivant le plan le plus efficace sur un sujet donné. Tout en admettant que les Amérindiens se sont parfois trompés sur l'éclat du fer et de la glace, Montaigne a pu retrouver ce goût pour la disposition dans les miroitements du verger du roi indien.

Jusqu'ici, nous avons distingué, incarnées dans la figure de Socrate, les deux notions *économiques* que sont l'autarcie et l'ordre : le philosophe est non seulement l'exemple de l'autosuffisance réalisée, mais encore on lui doit chez Xénophon l'histoire originale du jardin de Cyrus le Jeune. Désormais, nous nous tournons vers la figure d'Ischomaque qui joue un rôle complémentaire à celui de Socrate dans l'ouvrage de Xénophon. Celle-ci nous permettra finalement de penser la libéralité royale comme la question politique que pose le troisième moment de l'économie.

⁹¹ Quintilien, *Institution oratoire*, t. 2, livre II et III, texte établi et traduit par Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, coll. des Universités de France, 1976, p. 149.

⁹² Francis Goyet, *Le sublime du « lieu commun »*. *L'invention rhétorique dans l'antiquité et à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, coll. Bibliothèque littéraire de la Renaissance, 1996, p. 49.

⁹³ Cicéron, *De l'invention*, texte établi et traduit par G. Achard, Paris, Les Belles Lettres, coll. des Universités de France, 1994, p. 64, I, 7, 9.

⁹⁴ OCEB, *op. cit.*, p. 104-110.

⁹⁵ Thomas Sébillet, *Art poétique François*, 1, 3. Cité par F. Goyet, *op. cit.*, p. 49.

⁹⁶ Guillaume de La Perrière, *Le Miroir politique*, cité par M. Foucault, *Sécurité, territoire, population*, *op. cit.*, p. 99.

⁹⁷ Quintilien, *Institution oratoire*, t. 2, *op. cit.*, p. 184.

⁹⁸ Pour une explication détaillée, voir F. Goyet, *op. cit.*, p. 49-50.

⁹⁹ Cicéron, *Caton l'Ancien (De la Vieillesse)*, texte établi et traduit par P. Wuilleumier, Paris, Les Belles Lettres, coll. des Universités de France, [1940], 1955, p. 168 : « les alignements sont mon œuvre, la disposition aussi ». Cf. OCEB, *op. cit.*, p. 86 : « Moy mesme doncques, ô Lisandre, ay le tout compassé & ordonné ».

¹⁰⁰ Cicéron, *Caton l'Ancien*, *op. cit.*, notice, p. 48.



Le principe domestique d'Ischomaque se fonde aussi sur la modération, mais son but ultime est ailleurs ; il pratique l'épargne dans la gestion de sa maison, afin de pouvoir venir en aide aux amis dans le besoin et contribuer à la prospérité de la cité avec le surplus d'argent qui lui reste après les devoirs civils comme les sacrifices aux dieux¹⁰¹. Toutes ces dépenses bien calculées, Ischomaque peut en conséquence continuer d'augmenter ses ressources. À l'époque, Athènes impose aux citoyens et aux métèques les plus riches de prendre en charge des dépenses publiques telles que les banquets offerts aux citoyens et les représentations tragiques¹⁰². Riche (en apparence du moins), Critobule doit lui aussi contribuer aux liturgies. Outre cela, comme nous l'avons vu, à cause de son inclination à la débauche, ses revenus ne suffisent plus à ses dépenses, si bien qu'il est destiné à voir sa fortune décliner. Une telle situation de la *polis* grecque laisse sa trace dans l'essai « Des Cochés », dans un exemple situé quelques lignes après la leçon d'Isocrate :

Demosthenes combat, écrit Montaigne, à outrance, la loy de sa ville, qui assignoit les deniers publics aux pompes des jeux, et de leurs festes : Il veut que leur grandeur se montre, en quantité de vaisseaux bien équippez, et bonnes armées bien fournies¹⁰³.

Ce sur quoi Démosthène insiste ici, c'est sur la nécessité pour Athènes de renforcer sa politique de défense. En effet, « les deniers publics », auxquels il appartient lui-même, ne sont pas chargés seulement de « l'appareil des jeux¹⁰⁴ », mais aussi de « la solde des galères¹⁰⁵ » et ces deux types de dépenses sont également honorables pour ceux qui les payent de leurs propres bourses. Montaigne se montre cependant toujours hostile au gaspillage d'argent pour les spectacles si ce sont les rois qui les entreprennent, et il approuve plutôt les frais que leur coûtent les travaux publics : « L'emploitte me sembleroit bien plus *royale*, comme plus *utile*, juste et durable, en ports, en havres, fortifications et murs : en bastiment somptueux, en Églises, hospitaux, colleges, reformation de rues et chemins¹⁰⁶ ». L'écrivain nomme ensuite deux contemporains, dont Catherine de Médicis qui « tesmoigneroit à longues années sa libéralité naturelle et munificence, si ses moyens suffisoient à son affection¹⁰⁷. » Ainsi, une politique de construction au niveau de l'infrastructure représente pour lui, même si elle est interrompue pour certaines raisons, un exercice exemplaire de la libéralité royale.

Ce qui nous intéresse, c'est que Montaigne emprunte l'idée au Livre II du *De Officiis* de Cicéron (II, 17, 60), livre qui est écrit sous l'influence directe de l'*Économique* de Xénophon, comme l'auteur lui-même l'avoue à la fin (II, 24, 86) :

Quant au patrimoine, on doit l'acquérir par des moyens qui excluent l'infamie, mais aussi le conserver avec soin et économie, et par les mêmes moyens encore l'augmenter. Ces questions ont été très bien exposées par Xénophon, disciple de Socrate, dans ce livre intitulé *L'Économique* que moi-même quand j'avais à peu près l'âge que tu [son fils Marcus] as maintenant, j'ai traduit du grec en latin. [...] tout ce genre de problèmes, sur l'acquisition, sur le placement de l'argent, même sur son usage, [...] concern[e] en effet *l'utile* dont on a disserté dans ce livre¹⁰⁸.

¹⁰¹ OCEB, *op. cit.*, p. 119.

¹⁰² *Ibid.*, *op. cit.*, p. 72-73. Voir aussi, Carlo Natali, art. cité, p. 280.

¹⁰³ *Les Essais*, III, 6, p. 945.

¹⁰⁴ OCEB, *op. cit.*, p. 72.

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ *Les Essais*, III, 6, p. 946. Nous soulignons.

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ Cicéron, *Les devoirs*, t. 2, texte établi et traduit par Maurice Testard, Paris, Les Belles Lettres, coll. des Universités



Nous ne reprendrons pas la célèbre formule de Cicéron selon laquelle rien n'est utile qui ne soit beau et réciproquement. Mais, nous prêterons attention au fait que le couple de ces deux qualités apparaît dans la phrase de Montaigne que nous venons de citer sous la forme d'une variante, « utile » et « royal ». Tout compte fait, sa préférence pour l'investissement royal dans les bâtiments publics pourrait être située dans la ligne de la pensée sociale d'Ischomaque qui avait l'habitude de fournir autant de choses que possible à sa cité « pour l'embellir & orner¹⁰⁹ », attendu que Socrate, lui, n'en désirait pas assez pour se procurer de quoi la parer¹¹⁰.

C'est d'ailleurs surtout dans cette optique que nous comprenons mieux pour quelles raisons Montaigne cite, vers la fin de l'essai « Des Cochés », juste avant la narration de la capture de l'Inca Atahualpa, l'exemple d'une route construite au Pérou avant la conquête :

Quant à la pompe et magnificence, par où je suis entré en ce propos, ny Græce, ny Rome, ny Ægypte, ne peut, soit en *utilité*, ou difficulté, ou *noblesse*, comparer aucun de ses ouvrages, au chemin qui se voit au Peru, dressé par les Roys du païs, depuis la ville de Quito, jusques à celle de Cusco (il y a trois cent lieues) droit, uny, large de vingt-cinq pas, pavé, revestu de costé et d'autre de belles et hautes murailles, et le long d'icelles par le dedans, deux ruisseaux perennes, bordez de beaux arbres [...]¹¹¹.

Cette vaste et longue voie pavée est sans aucun doute une autre illustration des travaux publics dirigés par les rois. En effet, la présence d'une autre variante des concepts couplés par Cicéron, « utilité » et « noblesse », en est annonciatrice. Or, les rangées d'arbres qui bordent les canaux des deux côtés de cette route nous rappellent le jardin de Huayna Capac dont Montaigne qualifie la magnificence d'« espouvantable » en songeant au matériau étincelant qui a servi à le construire. Il utilise ici encore le mot « magnificence » pour parler de ce chemin rectiligne qui, à la différence du jardin éclatant, ne la tire pas d'un usage de substance précieuse. C'est là une différence remarquable, car Montaigne nous incite finalement à contempler, non d'un point de vue européen, empli de préjugés, mais d'un regard universel comme le sien cette merveille du Nouveau Monde qui devrait alors éclipser le Parthénon, la Voie Appienne et même les pyramides de Gizeh. Là se trouve aussi la grandeur des rois amérindiens qu'il vient de mettre en évidence à travers les actes courageux des deux derniers et qu'il va pour finir éterniser dans le tableau d'une défaite triomphante.

Au contraire des dons d'édifices publics, source d'un profit constant, Cicéron et Montaigne qui se réclame de lui n'accordent pas de valeur au financement et à l'organisation de spectacles populaires qui n'entraînent que des plaisirs éphémères¹¹². Cela ne signifie pas néanmoins que leurs opinions sur la libéralité soient identiques point par point ; elles dépendent chacune profondément de leurs temps et de leurs sociétés. Pour le philosophe romain, offrir à la cité des bâtiments d'utilité publique, c'est l'unique choix possible pour éviter de tomber dans la prodigalité et d'être soupçonné d'avarice¹¹³ ; son aristocratismes entraîne chez lui une aversion pour les largesses faites à la plèbe et le contraint à ne juger véritablement dignes que celles destinées aux individus reconnaissants du même milieu qui peuvent rendre la pareille à leurs bienfaiteurs¹¹⁴. Cet idéal de réciprocité à Rome est naturellement difficilement compatible avec la position solitaire du souverain moderne sur lequel Montaigne concentre sa

de France, 1973, p. 63-64. Nous soulignons.

¹⁰⁹ OCEB, *op. cit.*, p. 119.

¹¹⁰ Cf. L.-A. Dorion, « Socrate *oikonomikos* », art. cité, p. 272.

¹¹¹ *Les Essais*, III, 6, p. 959. Nous soulignons.

¹¹² *Ibid.*, p. 945-946.

¹¹³ *De Officiis*, II, 16-17.

¹¹⁴ Paul Veyne, *Le pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, Seuil, coll. L'Univers historique, 1976, p. 414-424.



critique. L'écrivain emprunte encore au *De Officiis* (II, 15, 53) l'anecdote de Philippe II de Macédoine qui, par une lettre, encourage son fils Alexandre à inspirer à ses sujets de la reconnaissance, « des bien-faits de [s]a vertu, non pas des bien-faits de [s]on coffre¹¹⁵ ». Cicéron tient cette leçon pour une sorte d'exemple parfait dont ses concitoyens sont contraints de s'éloigner dans leur vie réelle. En revanche, c'est pour Montaigne une norme de laquelle un roi doit tenter de se rapprocher. Nous l'avons vu, l'écrivain ne reconnaît aucune possession personnelle au roi qui, autrement, deviendrait tout d'un coup l'équivalent d'un seigneur ou d'un tyran. Cela veut dire qu'un prince ne peut exercer la libéralité qu'« aux despens d'autrui¹¹⁶ » : elle est par essence la seule vertu royale « qui se comporte bien avec la tyrannie mesme¹¹⁷ ». En ce sens, la construction des bâtiments publics représente pour un roi une occasion rare de réaliser ce que son peuple ne pourrait faire à ses frais et de concilier ainsi sa libéralité avec la justice en laquelle, selon Montaigne, « [l]a vertu Royale semble consister le plus¹¹⁸ ».

D'autre part, Montaigne ne cesse de souligner l'impudence du peuple qui oublie tout de suite ce qu'il a reçu ; l'esprit de réciprocité auquel Cicéron croyait chez les nobles a disparu et il ne reste plus que la cupidité des sujets qui, comme Sénèque le soulignait déjà sous le règne de Néron¹¹⁹, « n'a rien si propre que d'estre ingrate¹²⁰ ». C'est ainsi que, si un roi ne s'applique pas à récompenser chacun de ses sujets selon ses propres mérites comme « loyal et avisé dispensateur¹²¹ », l'attendra un sort semblable à celui de tyrans qui « ont esté sacrifiés à la hayne du peuple, par les mains de ceux mesme, qu'ils avoyent iniquement avancez¹²² ». Cette ligne de partage entre le roi et le tyran est d'autant plus notable du point de vue *économique* que l'art de commander comprend justement le recours aux récompenses ; dans la *Mesnagerie*, Ischomaque, qui use de cette méthode pour se faire obéir de ses animaux et de ses esclaves, dit la tirer de ce qu'il appelle « les ordonnances des Roys » qui, d'après cet homme beau et bon, « n'endommagent pas seulement les meschants¹²³ », mais qui « avantagent encore les gents de bien : de sorte que quand on voit les bons plus riches que les mauvais, maint-un de ceux là mesme qui sont convoiteux du gain se maintient en son devoir¹²⁴ ». N'est-ce pas parce que les tyrans n'ont pas respecté cette loi simple et universelle qu'ils sont renversés et sont assassinés ? Or, l'éditeur récent de *l'Économique* traduit ces « Roys » impartiaux au singulier et renvoie ces passages à la *Cyropédie* (VIII, 1, 39 et 6, 11)¹²⁵ ; cette méthode de gouvernement par laquelle le souverain promet les sujets méritants se rapporte à la façon dont Cyrus l'Ancien pratiquait et faisait pratiquer la gratification dans son empire. Ce ne serait donc pas par hasard que Montaigne cite dans l'essai « Des Cochés » une anecdote au sujet du roi perse, tirée du même livre de la *Cyropédie* (VIII, 2, 15-23) pour la proposer comme pierre de touche aux rois contemporains qui en « sont réduits à faire leurs emprunts, après sur les subjects incognus, et plustost sur ceux, à qui ils sont fait du mal, que sur ceux, à qui ils sont fait du bien¹²⁶ ». Le financement de l'empire perse repose sur un tout autre principe. Comme Crésus, roi de Lydie, lui a reproché d'avoir été trop généreux avec ses sujets, Cyrus a décidé, pour lui prouver la légitimité de sa propre libéralité, de mettre à l'épreuve les « grands de son estat qu'il avoit

¹¹⁵ *Les Essais*, III, 6, p. 949.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 947.

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ *Lettres à Lucilius*, LXXIII, 2.

¹²⁰ *Les Essais*, III, 6, p. 948.

¹²¹ *Ibid.*, p. 947.

¹²² *Ibid.*

¹²³ *OCEB*, *op. cit.*, p. 131.

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ Xénophon, *Économique*, *op. cit.*, p. 91, n. 1.

¹²⁶ *Les Essais*, III, 6, p. 948.



particulièrement avancez¹²⁷ » en leur demandant une aide financière et il a pu obtenir d'eux, parce qu'ils se sentaient redevables, des promesses de dons qui dépassaient ce qu'il aurait pu épargner par lui-même. Voici les paroles qu'il adresse alors à Crésus : « Je ne suis pas moins amoureux des richesses, que les autres princes, et en suis plustost plus *mesnager*. Vous voyez à combien peu de mise j'ay acquis le thresor inestimable de tant d'amis¹²⁸ ». La situation nous rappelle la noble habitude qu'Ischomaque a d'économiser non seulement pour parer la cité mais aussi pour venir en aide aux amis dans la gêne : si chacun est économe comme lui, naîtront nécessairement des relations réciproques d'entraide. Socrate se demande de son côté ce qui pourrait rendre un homme plus libéral envers ses compagnons que la simplicité de la vie agricole¹²⁹. Mais, à lire littéralement la première phrase de la réponse de Cyrus, nous nous trouvons face à un autre paradoxe économique : la générosité se trouve être finalement pour le souverain la meilleure méthode pour préserver et même accroître sa fortune. Dans le monde de la cour, cette circonstance spéciale ne surgirait que dans la relation très intime entre un roi et ses sujets. Comme il le souligne lui-même, l'habileté de Cyrus l'Ancien est de savoir créer cette précieuse relation grâce à une distribution judicieuse des biens ; la libéralité royale peut être justifiée comme un moyen d'obtenir d'inappréciables richesses lorsqu'elle repose sur l'économie qui est l'art d'apprécier le véritable prix des richesses et de disposer de l'actif avec le plus de profit et d'honneur.

Nous avons analysé l'essai « Des Cochés » en le situant dans le cadre de la pensée de Xénophon qui structure les activités humaines en trois catégories, éthique, domestique et politique. Montaigne les examine minutieusement à travers l'image des rois, antiques ou modernes, de façon à amplifier sa critique de la corruption des conquérants et de la prodigalité des princes. Dans ce chapitre à la composition lâche dont on a souvent discuté et cherché l'unité, la libéralité royale peut être conçue comme le versant politique de l'art du souverain, versant qui entretient un rapport indissociable aux deux autres domaines, moral et économique. « Si la libéralité royale d'un Prince est sans discretion et sans mesure, je l'ayme mieux avare¹³⁰ », dit Montaigne. C'est dans cette dichotomie traditionnelle entre prodigalité et avarice qu'il introduit en tant que troisième terme la notion d'économie ; tout en s'opposant d'abord à la largesse des rois autour du problème de leurs possessions, il lui rend justice finalement sans la considérer comme définitivement condamnable. Nous avons vu aussi que l'adjectif « *mesnager* », apparu deux fois au sens d'épargnant dans cet essai, se rapporte chaque fois d'une façon paradoxale aux rois. Nous avons vu aussi que l'adjectif « *mesnager* », apparaît deux fois au sens d'économe — pris ici au sens courant que lui donne la langue française d'aujourd'hui — dans cet essai et se rapporte chaque fois d'une façon paradoxale aux rois. Certes, il ne sera jamais possible de vraiment savoir si l'essayiste pensait, lors de la rédaction de cet essai, à la *Mesnagerie* qu'il n'a finalement pas citée une seule fois. Mais maintenant, il nous semble que la lecture de cette traduction que La Boétie a laissé à son ami peut éclairer réellement notre compréhension de l'essai. Car ce qui distingue l'essai « Des Cochés » de la littérature domestique en vogue à la Renaissance¹³¹, c'est que Montaigne pouvait comprendre en profondeur la conception globale que Xénophon donne de l'économie.

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *Ibid.* Nous soulignons.

¹²⁹ *OCEB, op. cit.*, p. 88.

¹³⁰ *Les Essais*, III, 6, p. 947.

¹³¹ A ce sujet, voir Maria Teresa Ricci, « Les traités d' "économique" en Italie aux XVI^e et XVII^e siècles : une forme d'institutio nobilis », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n° 56, 2003, p. 77-91.



BIBLIOGRAPHIE

Œuvres

- ARISTOTE, *Politique*, Livre I et II, texte établi et traduit par Jean Aubonnet, Paris, Les Belles Lettres, coll. des Universités de France, 1960.
- CICÉRON, *Caton l'Ancien (De la Vieillesse)*, texte établi et traduit par P. Wuilleumier, Paris, Les Belles Lettres, coll. des Universités de France, [1940], 1955.
- CICÉRON, *Les devoirs*, t. 2, texte établi et traduit par Maurice Testard, Paris, Les Belles Lettres, coll. des Universités de France, 1973.
- CICÉRON, *De l'invention*, texte établi et traduit par G. Achard, Paris, Les Belles Lettres, coll. des Universités de France, 1994.
- ISOCRATE, *Discours*, t. 2, texte établi et traduit par Georges Mathieu et Emile Bremond, Paris, Les Belles Lettres, coll. des Universités de France, 1956.
- LA BOÉTIE, *Œuvres complètes d'Estienne de La Boétie*, publiées avec notice biographique, variantes, notes et index par Paul Bonnefon, Genève, Slatkine Reprints, [1892], 1967.
- MONTAIGNE, *Les Essais de Michel Montaigne*. Édition conforme au texte de l'exemplaire de Bordeaux, avec les additions de l'édition posthume, l'explication des termes vieillis et la traduction des citations par Pierre Villey, rééditée sous la direction et avec une préface de V.-L. Saulnier, avec un complément de Marcel Conche, PUF, coll. Quadrige, [1965, 1978, 1990], 2004.
- MONTAIGNE, *Les Essais*, édition établie par Jean Balsamo, Catherine Magnien-Simonin et Michel Magnien. Édition des « Notes de lecture » et des « Sentences peintes » établie par Alain Legros, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 2007.
- QUINTILIEN, *Institution oratoire*, t. 2, livre II et III, texte établi et traduit par Jean Cousin, Paris, coll. des Universités de France, Les Belles Lettres, 1976.
- XÉNOPHON, *Économique*, texte établi et traduit par Pierre Chantraine, Paris, Les Belles Lettres, coll. des Universités de France, 1949.
- XÉNOPHON, *Cyropédie*, t. 1, texte établi et traduit par Marcel Bizos, Paris, Les Belles Lettres, coll. des Universités de France, 1971.
- XÉNOPHON, *Les Mémoires*, t. I : Livre I, t. II-1^{re} partie : Livres II-III, t. II-2^{me} partie : Livre IV. Texte établi par Michele Bandini, traduit et annoté par Louis-André Dorion, Paris, Les Belles Lettres, coll. des Universités de France, 2000 (tome I) et 2011 (tome II en deux parties).

Textes critiques

- BARRÈRE Joseph, *L'humanisme et la politique dans le Discours de la Servitude volontaire. Étude sur les origines du texte et l'objet du Discours d'Estienne de La Boétie*, Genève-Paris, Slatkine, [1923], 1981.
- BATAILLON Marcel, « Montaigne et les conquérants de l'or », *Studi Francesi*, III, n° 9, 1959, p. 353-367.
- BRODY Jules, « Montaigne, "Des Cochés" (III, 6) : anatomie d'une lecture philologique », *BSAM*, VIII^e série, n°s 31-32, 2003, p. 49-75.
- CAVE Terence, « Montaigne : l'or qui s'accumule et l'or qui s'effrite », *Pré-Histoire II. Langues*



- étrangères et troubles économiques au XVI^e siècle*, Genève, Droz, coll. Cahiers d'humanisme et Renaissance, 2001, p. 177-184.
- DAVIS Natalie Zemon, *Essai sur le don dans la France du XVI^e siècle*, trad. de l'anglais par Denis Trierweiler, Paris, Seuil, 2003.
- DEFAUX Gérard, « A propos "Des Coches" de Montaigne (III, 6) : de l'écriture de l'histoire à la représentation du moi », *Montaigne Studies*, vol. 6, 1-2, 1994, p. 135-161.
- DESAN Philippe, « Valeur », *Les commerces de Montaigne. Le discours économique des Essais*, Paris, A.-G. Nizet, 1992, ch. 7, p. 199-225.
- DORION Louis-André, « Socrate *oikonomikos* », *Xénophon et Socrate. Actes du colloque d'Aix-en-Provence (6-9 novembre 2003)*, textes réunis et publiés par Michel Narcy et Alonso Tordesillas, suivis de *Les écrits socratiques de Xénophon. Supplément bibliographique (1984-2008)* par L.-A. Dorion, Paris, Vrin, coll. Bibliothèque d'histoire de la philosophie, 2008, p. 253-279.
- DORION Louis-André, « Le Socrate de Xénophon dans les *Essais* de Montaigne », *Le Socratisme de Montaigne*, études réunies par Thierry Gontier et Suzel Mayer, Paris, Classiques Garnier, coll. Études montaignistes, 2010, p. 19-37.
- ÉTIEMBLE René, « Sens et structure dans un essai de Montaigne », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1962, vol. 14, p. 263-274.
- FOUCAULT Michel, « Économique », *Histoire de la sexualité 2. L'usage des plaisirs*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des histoires, 1984, ch. 3, p. 169-183.
- FOUCAULT Michel, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-1978)*, édition établie, sous la direction de François Ewald et Alessandro Fontana, par Michel Senellart, Paris, Gallimard/Seuil, coll. Hautes études, 2004.
- FRANKLIN Julian H., *Jean Bodin et la naissance de la théorie absolutiste*, édition française revue par l'auteur, avant-propos, trad. et glossaire par Jean-Fabien Spitz, Paris, PUF, coll. Fondements de la politique, 1993.
- FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts*, Genève, Slatkine Reprints, [1690], 1970.
- GOMEZ-GÉRAUD Marie-Christine, « Les jardins de Huayna Capac : crépuscule sur le mythe édénique », *Montaigne et le Nouveau Monde*, numéro spécial du BSAM, VII^e série, n^{os} 29-32, 1992-1993, p. 53-61.
- GOYET Francis, *Le sublime du « lieu commun »*. *L'invention rhétorique dans l'antiquité et à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, coll. Bibliothèque littéraire de la Renaissance, 1996.
- LEAKE Roy E. et al., *Concordance des Essais de Montaigne*, t. 1, Genève, Droz, coll. Travaux d'humanisme et Renaissance, 1981.
- LESTRINGANT Frank, *Le Brésil de Montaigne. Le Nouveau Monde des « Essais » (1580-1592)*, choix de textes, introduction et notes de F. Lestringant, Paris, Chandeigne, coll. Magellane, 2005.
- LÉVI-STRAUSS Claude, « En relisant Montaigne », *Histoire de Lynx*, Paris, Plon, 1991, ch. 18, p. 277-298.
- MANNING C. E., « *Liberalitas* – the Decline and Rehabilitation of a Virtue », *Greece and Rome*, vol. 32, n^o 1, 1985, p. 73-83.
- MÉNAGER Daniel, « Montaigne et la magnificence », *Montaigne et le Nouveau Monde*, numéro spécial du BSAM, VII^e série, n^{os} 29-32, 1992-1993, p. 63-73.
- NAKAM Géralde, « La Conquête du Nouveau Monde : "une boucherie universelle" », *BSAM*, VI^e série, n^{os} 19-20, 1984, p. 48-58.



- NATALI Carlo, « Socrate dans l'*Economique* de Xénophon », *Socrate et les socratiques*, études sous la direction de Gilbert Romeyer-Dherbey, réunies et édité par Jean-Baptiste Gourinat, Paris, Vrin, coll. Bibliothèque d'histoire de la philosophie, 2001, p. 263-288.
- O'BRIEN John, « "Auteur de merveilleux poids" : Montaigne et Xénophon », *Montaigne Studies*, vol. 17, 1-2, 2005, p. 17-34.
- RICCI Maria Teresa, « Les traités d' "économie" en Italie aux XVI^e et XVII^e siècles : une forme d'*institutio nobilis* », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n^o 56, 2003, p. 77-91.
- SIMONIN Michel, « Œuvres complètes ou plus que complètes ? Montaigne éditeur de La Boétie », *Montaigne Studies*, vol. 7, 1-2, 1995, p. 5-34.
- SOUZA FILHO José Alexandre de, « "Des Coches" sur fond d'histoire », *Des signes au sens. Lectures du livre III des Essais*. Journées d'Études du Centre Montaigne de Bordeaux (14-15 novembre 2002). Actes réunis et édités par Françoise Argod-Dutard, Paris, Honoré Champion, coll. Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance, 2003, p. 53-89.
- STAROBINSKI Jean, « Le "soulèvement d'estomac" et les "braziers ardents" », *Montaigne en mouvement*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des idées, 1982, p. 152-155.
- TOURNON André, « Fonction et sens d'un titre énigmatique (III, 6) », *BSAM*, VI^e série, n^{os} 19-20, 1984, p. 59-68.
- VEYNE Paul, *Le pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, Seuil, coll. L'Univers historique, 1976.
- VILLEY Pierre, *Les sources & l'évolution des Essais de Montaigne*, t. 1, Paris, Hachette, coll. Bibliothèque de la Fondation Thiers, 1908.